Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-05_171126-DE

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE

COMMUNE

d ' A U B A G N E

Convocation du **10/11/2026**

Conseillers en exercice : **43**
Présents : **38**
Quorum : **22**

N° **05_171126**

OBJET : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AGRICULTURE ET TRANSITION ECOLOGIQUE

Avenant n°03 au mandat de gestion locative des biens immobiliers confiés à la SPL One Provence Promotion (ex. Faconéo).

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur René VANULS
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Julianne BOUVOT (donne pouvoir à Madame Betty CORALLO), Monsieur Marc PAGANO (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Virginie RAES (donne pouvoir à Madame Mélanie PITTAU), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE a été élu(e) Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-05_171126-DE

Madame Hélène DI VITA DANCHESI rapporte :

En 2017, la Ville d'Aubagne avait confié à la SPL FACONEO un mandat de gestion du patrimoine communal arrivé à échéance le 17 octobre 2020.

A son terme, un nouveau mandat a été confié à la SPL FACONEO par une convention de gestion locative approuvée par le Conseil municipal du 13 octobre 2020, pour une durée de trois ans. Cette convention a été reconduite tacitement pour une nouvelle période de trois ans, conformément aux stipulations de son article 3 modifié par l'avenant n°1. Son échéance était fixée au 17 octobre 2026.

Le parc immobilier concerné par ce mandat a évolué durant cette période de six années et s'établit pour l'année 2026 au nombre de 14 lots (cf. liste en annexe).

L'évolution de la SPL FACONEO, actée par les délibérations et décisions intervenues en 2025, a conduit à la réorientation de ses missions vers l'attractivité économique, le marketing territorial et le rayonnement du territoire, ainsi qu'à son changement de dénomination en "SPL One Provence Promotion".

Dans ce contexte, et afin de permettre à la Commune d'organiser les modalités de gestion locative de ses biens immobiliers à compter du 1er janvier 2027, la poursuite de l'intervention de la SPL One Provence Promotion jusqu'au 31 décembre 2026 est souhaitée pour faciliter la clôture du mandat en fin d'année civile. Cette demande a reçu un accord de principe de la SPL One Provence Promotion. Les moyens et ressources dédiés au suivi du contrat permettront d'assurer la continuité de la gestion et de préparer la transmission des comptes, pièces et dossiers nécessaires à la reprise de cette activité. cette prolongation n'entraîne aucune rémunération supplémentaire, le forfait annuel pour les 14 lots en gestion demeurant fixé à 6 300 € HT au titre de l'année 2026.

Cette délibération propose d'approuver l'avenant n°3 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2026 la convention de gestion locative des biens immobiliers communaux avec la SPL One Provence (ex. FACONEO).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1531-1 et L.1611-7-1,

VU la délibération n°12-131020 du Conseil municipal du 13 Octobre 2020,

VU la délibération n°12-280621 du Conseil municipal du 28 Juin 2021,

VU la délibération n°13-131222 du Conseil municipal du 13 Décembre 2022,

VU la délibération n°FBPA-085-18171-25 du Conseil Métropolitain Aix-Marseille-Provence du 26 juin 2025,

VU la délibération n°FBPA-025-18598-25 du Conseil métropolitain Aix-Marseille-Provence du 6 octobre 2025,

VU le Conseil d'administration de la SPL du 16 décembre 2025,

CONSIDÉRANT, la mobilisation des moyens humains de la SPL One Provence Promotion nécessaires à la continuité de la gestion jusqu'au 31 décembre 2026 et à la préparation de la clôture du mandat,

VU l'examen en Commission municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-05_171126-DE

ARTICLE 1er : d'APPROUVER l'avenant n°3 à la convention de gestion locative des biens immobiliers communaux conclue avec la SPL One Provence Promotion, anciennement FACONEO, joint à la présente délibération, portant son terme au 31 décembre 2026 ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer cet avenant ainsi que les documents nécessaires à son exécution.

ADOPTE A L'UNANIMITE

ABSTENTIONS : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

POUR EXTRAIT CONFORME



Jean-Pierre SQUILLARI
Maire
20 nov. 2026